

Pour diffusion immédiate
Le 5 février 2016

Le gouvernement du Yukon réalise des investissements stratégiques pour l'avenir du territoire

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a délivré un mandat spécial en vue de garantir le financement de nouvelles ententes avec les Premières nations et pour offrir des programmes sociaux essentiels durant l'exercice financier 2015-2016, a annoncé aujourd'hui le premier ministre et ministre des Finances, M. Darrell Pasloski.

« Le contexte économique difficile touche toutes les régions du Canada et le Yukon n'échappe pas à cette réalité », a déclaré le premier ministre, M. Pasloski. « Au Yukon, nous affichons un excellent bilan en matière de gestion financière. Dès lors, nous continuerons à prendre les décisions délicates qui s'imposent et à agir comme il se doit en ces temps difficiles. »

Les ententes récemment conclues avec les Premières nations prévoient l'annonce d'un financement visant à appuyer des négociations de réconciliation avec la nation Kaska, ainsi qu'un protocole intergouvernemental avec les Premières nations autonomes afin d'orienter les discussions portant sur l'exploitation minière et les priorités communes.

« Cette année, nous avons réalisé des progrès importants dans l'amélioration des relations intergouvernementales avec les Premières nations, et nous apportons par ailleurs notre soutien aux Yukonnais en cette période de ralentissement économique », a ajouté M. Pasloski.

Le mandat spécial confère une autorisation budgétaire supplémentaire jusqu'à concurrence de 15,640 millions de dollars, dont 15,515 millions pour des dépenses de fonctionnement et d'entretien, et 125 000 \$ pour des plans d'immobilisation. Au sein du gouvernement du Yukon, huit ministères ont besoin d'autorisations supplémentaires de dépenser.

Ces crédits serviront à couvrir de nombreux coûts, notamment :

- accord de contribution avec la nation Kaska;
- prestations d'assistance sociale;
- frais de déplacement pour raison médicale;
- frais médicaux;
- coûts relatifs à la saison des feux de forêt pour l'année 2015.

Le mandat spécial est en vigueur du 5 février au 31 mars.

-30-

Renseignements :

Dan Macdonald
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
dan.macdonald@gov.yk.ca

Sarah Crane
Communications
Conseil exécutif
867-667-5270
sarah.crane@gov.yk.ca

Communiqué numéro 16-046

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.